

# DTU 25.42 :

## Les évolutions spécifiques à l'isolation des complexes de doublages collés

### → Qu'est-ce qu'un DTU ?

Un Document Technique Unifié (DTU) est un document publié par l'AFNOR et qui regroupe les règles de l'art concernant les ouvrages. Il définit la conception des ouvrages dits « traditionnels » et les exigences pour la mise en œuvre.

Le DTU ne prend pas en compte les produits ou procédés nouveaux, ni les mises en œuvre spécifiques. C'est pourquoi les ouvrages dits « non traditionnels » peuvent être visés par des Avis Techniques (AT pour les produits non marqués CE) ou par des Documents Techniques d'Applications (DTA pour les produits marqués CE).

Le DTU constitue un document de référence, tout comme les AT et les DTA, pour les assureurs et les contrôleurs techniques, en cas de litige.

### → A quoi s'applique le DTU 25.42 ?

Le DTU 25.42 concerne les ouvrages de doublage des parois par l'intérieur réalisé par des complexes isolant et plaque de plâtre.

Il a été révisé en décembre 2012 pour tenir compte de l'amélioration des connaissances liées à la qualité et la sécurité de l'ouvrage. Il intègre les normes en vigueur ainsi que les différentes évolutions du marché et notamment le renforcement de la qualité des ouvrages par une meilleure prise en compte de l'étanchéité à l'air et de l'évolution des techniques de mise en œuvre des complexes de doublage collé.

### → Quelles sont les évolutions réglementaires majeures introduites par la révision du DTU 25.42 ?

Elles concernent les niveaux de perméance des doublages pour éviter tous risques de condensation dans l'épaisseur de l'isolant.

Les doublages sont classés en 3 catégories selon leur niveau de perméance Z en  $\text{mg}/(\text{m}^2 \cdot \text{h} \cdot \text{Pa})$  :

- P1 :  $1/Z > 0,45$
- P2 :  $0,11 < 1/Z < 0,45$
- P3 :  $1/Z < 0,11$

Produit	Lambda ( $\text{m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ )	Type
Calibel SPV 10	0,034	P1
Calibel SPV 13	0,034	P1
Calibel SPV 13RS	0,034	P1
Calibel APV 10	0,034	P3
Calibel APV 13	0,034	P3
Calibel APV 13 Hydro	0,034	P3
Calibel APV 13RS	0,034	P3



- Dans le cas des murs neufs, non revêtus d'enduit plâtre, hors zone très froide, le doublage P1 est autorisé.
- Dans le cas de murs anciens ou sur maçonnerie enduite de plâtre, le DTU requiert d'utiliser des complexes de type P3 (complexes avec pare-vapeur).

## Intégration des canalisations dans les complexes

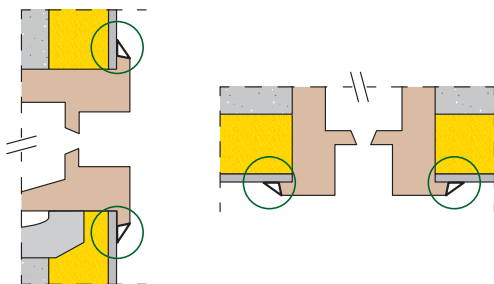
La conception et la réalisation des ouvrages, y compris les interventions des différents corps d'état et traversées diverses, doivent permettre d'assurer simultanément la satisfaction des performances acoustique, thermique, feu, étanchéité à l'air et de stabilité de l'ouvrage. Lors de la mise en œuvre des canalisations, il convient de ne pas détériorer l'isolation thermique et acoustique et de conserver l'étanchéité à l'air.

C'est pourquoi, seules les solutions suivantes sont admises :

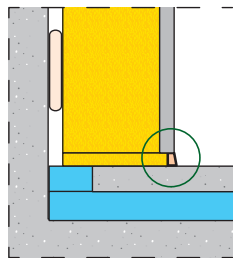
- Le passage des canalisations en encastré dans la paroi sans endommager la structure.
- La pose des canalisations en apparent.
- Le passage des gaines verticales dans l'isolant côté chaud au moyen d'un thermo-furet entre plaque et isolant côté plaque (pour le PSE) ou autre moyen adapté (pour les complexes à base de laine minérale).

## Etanchéité à l'air et points singuliers

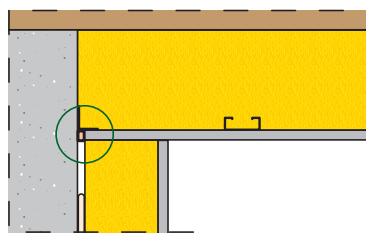
- Pose du doublage collé **Calibel** en applique au nu intérieur d'une menuiserie bois, métallique ou PVC : calfeutrement au mastic à la périphérie de la menuiserie et du doublage isolant.



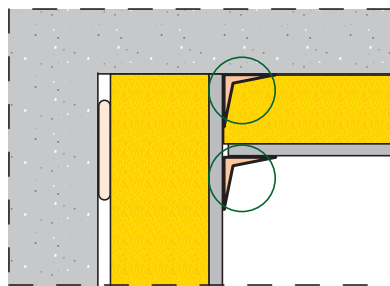
- Pied de doublage collé **Calibel** : pose d'un calfeutrement au mastic en complément du bourrage en laine minérale.



- Pose du doublage collé **Calibel** après la pose des plafonds : calfeutrement au mastic sur toute la longueur entre le nez de plaque du plafond et la paroi.



- Pose du doublage collé **Calibel** avant la pose des plafonds, sous plancher d'étage en béton : mise en place d'un double traitement bande à joint / enduits ou d'un boudin continu de mortier adhésif.



### Saint-Gobain Isover

1, rue Gardénat Lapostol  
92282 Suresnes cedex  
France  
Tél. : +33 (0)1 40 99 24 00  
Fax : +33 (0)1 41 44 81 40

[www.isover.fr](http://www.isover.fr)  
[www.toutsurlisolation.com](http://www.toutsurlisolation.com)  
[www.isolationthermique.fr](http://www.isolationthermique.fr)

L'utilisation des complexes de doublage est plus contraignante et exige une mise en œuvre minutieuse (passage de gaines, traitement délicat des points singuliers) rendant le temps de pose plus long.

Isover recommande la solution **Optima Mur** avec une mise en œuvre sans lame d'air parasite, un passage de gaine facilité devant l'isolant et un temps de pose réduit.